

VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE à CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 19 novembre 2024 sous réserves d'incidents

VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës au bien ci-après désigné appartenant à Monsieur Philippe GOMAR, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de sa vente.

A CARPENTRAS (VAUCLUSE) 84200 Lieu-dit Fauconette.

Une parcelle de terre en nature de bois

Figurant ainsi au cadastre :

Section : AY

N° : 44

Lieudit : FAUCONETTE

Surface : 03 ha 48 a 00 ca

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de DIX-HUIT MILLE EUROS (18 000,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de CARPENTRAS de cet avis de vente effectué le 18 novembre 2024, pour faire connaître par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé à



Ecrit par Echo du Mardi le 19 novembre 2024

Maître Jérôme VIRET notaire à CARPENTRAS (84200), 154 avenue Bel Air, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.